

## RAPPORT SUR LES TRAVAUX DE KARNAK

1952-1953

PAR

HENRI CHEVRIER

La campagne 1952-1953 a été interrompue, pour les besoins d'une enquête, du 12 janvier au 10 mai. Nous n'avons donc pu travailler que du 15 octobre au 12 janvier et du 10 mai au 16 juin.

Le travail a porté sur les points suivants :

- 1° II<sup>e</sup> pylône, démontage de l'aile nord ;
- 2° Fouilles du temple d'Aménophis IV-Akhnaton ;
- 3° Restauration des blocs de calcaire d'Aménophis I<sup>er</sup>, de Sésostris I<sup>er</sup>, de la reine Hatchepsout et de Thoutmès III trouvés par Legrain et rangés dans le magasin sud ;
- 4° Travail personnel : relevé du temple de Ptah, d'une chapelle au sud de la cour entre les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> pylônes, et des seuils de granit du Moyen Empire.

### II<sup>e</sup> PYLÔNE

Pour démonter l'aile nord du II<sup>e</sup> pylône, il était nécessaire de prolonger, vers le nord, l'échafaudage portant le pont roulant, sur une longueur un peu supérieure à celle que nous avons à démonter ; celui qui nous a servi jusqu'à maintenant ne dépassait pas la porte du pylône. Il nous fallut un mois pour faire ce travail. La partie supérieure du pylône n'étant qu'un chaos de blocs, nous dûmes déplacer de nombreuses pierres pour pouvoir ériger les poteaux de l'échafaudage.

Les premières pierres provenant de la partie écroulée sur le sommet de ce qui reste de la construction, furent descendues le 18 novembre. Dès le troisième jour on trouvait des blocs remployés, en particulier, une architrave de Tout-Ankh-Amon qui avait été ré-utilisée comme montant est de la porte de l'escalier, bloc qui était encore en place.

Le travail avançait régulièrement, tantôt se portant sur des pierres écroulées, tantôt sur des pierres du parement. Nous avons trouvé par la suite quatre architraves de Tout-Ankh-Amon et un bloc d'un intérêt spécial dont je donne les photographies (pl. I) et un dessin (fig. 1) : j'en parlerai plus loin.

La manœuvre des blocs se faisait au moyen de deux palans, l'un fixe,



Fig. 1.

au-dessus de la partie nord de l'aile sud du pylône, le second fixé au charriot, mobile transversalement, du pont roulant. Les pierres prises en place par ce dernier étaient amenées contre le palan fixe, qui les prenait alors en charge et les descendait sur le wagonnet, pendant que le pont roulant allait chercher une autre pierre. On gagnait ainsi tout le temps de la descente, assez long avec un palan différentiel (pl. II et III).

Cette manœuvre de transbordement d'un palan à l'autre fut supprimée quand le niveau de l'assise de l'aile nord à démonter se rapprocha du niveau de la plate-forme constituée par ce qui nous reste de l'aile sud.

Les blocs des parements étaient transportés vers le sud, où un atelier de réparation était installé : toutes les pierres cassées étaient aussitôt

travaillées et reprenaient leur forme primitive. La planche IV montre l'atelier de réparation, et une assise en ordre au sol.

Parallèlement à la descente des blocs de la partie supérieure, on s'attaquait à l'éboulis du pylône dans la Grande Cour. Un plan incliné avait été établi l'an passé et déjà plusieurs blocs avaient été amenés dans la cour.

Notre vieux tracteur manœuvrait les blocs, les arrachant de l'éboulis et les menant à leur place dans la cour. Ce tracteur, acheté en 1931 pour le déplacement des gros blocs d'albâtre de 86, 60 et 20 tonnes trouvés dans les fondations du III<sup>e</sup> pylône, a également déplacé la partie supérieure de l'obélisque sud de la Reine Hatchepsout et manœuvré déjà de nombreux blocs ; il est arrivé à bout d'usure et le bris d'une bielle va, je le crains, entraîner sa mise à la retraite définitive : une nouvelle bielle a bien été commandée mais elle risque de me parvenir trop tard.

Nous dûmes nous résoudre à manœuvrer les blocs à bras, méthode longue et coûteuse. Alors qu'une petite équipe était suffisante avec le tracteur, trois équipes devinrent nécessaires quand le tracteur fut en panne, une pour amener le bloc au point de départ sur le sommet de la rampe, l'autre pour l'accompagner dans sa descente, la troisième enfin pour mettre les blocs sur des calles.

Je faisais ranger ces blocs dans la cour même, séparant les blocs « maktoub » des bruts, en attendant le nouveau tracteur pour les emmener plus loin, sur l'esplanade du sud. Mais comme je craignais qu'il ne me soit pas livré avant la fin de la campagne, les blocs étaient posés sur des briques isolées du sol par un carton goudronné, pour éviter leur salpétration. Celle-ci se produit au moment de la crue quand le niveau des infiltrations atteint presque celui du sol antique, provoque une remontée des sels en solution qui attaquent toutes les pierres posées sur le sol rendu humide.

En décembre les nouvelles pompes du drain à moteur Diesel ont été livrées. Elles doivent remplacer l'antique machine à vapeur qui a certainement plus de cinquante ans d'âge et exige, chaque année, de coûteuses réparations. J'avais l'espoir de voir monter les nouveaux moteurs avant la crue, mais ils nécessitent un nouveau bâtiment qui n'était pas encore commencé en juin. De crainte que la vieille machine ne nous laisse en

panne et, de ce fait, ne puisse interrompre la montée des infiltrations, je donnai l'ordre, au dernier moment, d'évacuer les blocs de la cour, de les ranger au sud, ce qui fut fait avant la crue, après mon départ. Heureusement du reste car la machine ne pouvait plus donner sa force et le niveau des infiltrations fut tel que le sol de la cour était beaucoup plus humide et salpêtré que les années précédentes.

Les blocs « maktoub » appartenant au parement ouest du II<sup>e</sup> pylône furent tous photographiés ; épreuves et négatifs furent classés dans notre fichier. La planche V donne des vues de la manœuvre et de l'état des travaux de ce côté du pylône.

Naturellement, en même temps que les blocs de dimensions courantes, on trouvait de nombreux fragments de pierres cassées ; les « maktoub » étaient mises de côté, les autres accumulées en réserve pour des consolidations futures.

Quelques jours avant la clôture du chantier, on découvrait trois fragments importants d'un colosse ; tout au début je pensais être en présence de ce qui manque au colosse de Ramsès II faisant pendant à celui qui se trouve de l'autre côté de la porte, et dont nous avons les pieds : mais, le coude dégagé, on s'aperçut que le personnage représenté était dans la position osirienne, les mains croisées sur la poitrine et tenant le fouet et la houlette. En outre le colosse apparut plus petit que celui de Ramsès II ; enfin, on découvrit la ceinture sur la boucle de laquelle se lit le cartouche, imprévu, de Pinodjem. Il ne semble pas que ce cartouche soit usurpé et ce serait la première fois que l'on trouverait un élément de statuaire colossale d'un des rois grands-prêtres. Le lendemain, un deuxième fragment était mis au jour, une partie de la tête et de la triple coiffure, claf et les deux couronnes, malheureusement clivé à peu près parallèlement au plan de la face du roi, qui n'a pas été retrouvée. Un troisième morceau de granit le prolonge dans la direction du corps : il semble assez profondément enterré et le temps nous a manqué pour dégager les blocs qui le surplombe et la terre dans laquelle il est enfoncé (pl. VI).

Enfin après mon départ la rampe fut évacuée, en vue de l'établissement d'un decauville en face de la porte nord de la cour. Le contre-fort de la porte du pylône doit également disparaître.



Revenons au bloc intéressant trouvé dans la partie écroulée du sommet du pylône. Ce fragment de décoration présente, en haut, à gauche, une partie de la proue d'un bateau et les pieds des hâleurs, avec la figuration du Nil seulement sous le bateau : sous les flots du fleuve, un défilé militaire précédé d'un joueur de trompette ; on ne remarque pas, toutefois, un ordre absolu, une tête de sémite émergeant parmi les soldats. Devant et tenant la hauteur de ce défilé et des flots du Nil, est représenté un groupe de prisonniers nègres dont chacune des figures est parfaitement caractérisée. Le premier de ces prisonniers, vers la droite, a les mains prises dans des menottes représentées par deux lions accolés et debout, si l'on en juge par le plan inférieur de leurs pieds ; si une seule tête de lion est visible, on voit bien deux paires de membres postérieurs. Ce curieux accessoire motive la publication du bloc. Ce prisonnier porte une chevelure crépue surmontée de deux plumes, les autres sont coiffés d'un bonnet rond surmonté d'une seule plume. Le premier rang de trois prisonniers et le dernier ont les coudes liés derrière le dos, le deuxième rang les a liés au-dessus de la tête ; enfin, ces ennemis malheureux sont tenus par le roi au moyen d'une corde qui entoure leur cou. Du roi qui se tenait sur une tribune, on ne voit qu'un pied, martelé, l'extrémité de la sandale et la queue de taureau.

A cette occasion, je donne une autre représentation de prisonnier, figurant sur un bloc trouvé anciennement par Legrain et qui se trouve près de la porte du magasin sud. Ici, on voit un bateau de grandes dimensions, si l'on en juge par le nombre de pagayeurs, portant un « château » à colonnettes, couronné d'une frise d'uraeus, représenté suivant la convention du dessin égyptien, la partie inférieure montrant la partie la plus proche du spectateur. Devant, et dans les étais du mât portant une voile dont on voit la vergue au-dessus du « château », se trouve un captif dans une cage, qui semble avoir les mains liées aux poignets. Enfin, tout à fait à droite, on voit les deux avirons qui servaient de gouvernes (pl. VII).

## FOUILLES DU TEMPLE D'AMÉNOPHIS IV-AKHNATON

J'ai indiqué dans mon dernier rapport que le mur de l'est avait été percé dans le prolongement de la voie du decauville et que nous avons commencé à attaquer les déblais qui se trouvaient de l'autre côté du mur d'enceinte. Le premier novembre, le travail était repris et nous arrivions rapidement jusqu'au drain. Un peu en deçà du drain on avait trouvé un dallage, au niveau du sol antique dans l'enceinte d'Amon : il se continue vers le nord, mais avait été détruit par le creusement du drain. Celui-ci fut comblé pour permettre le passage de la voie et on continua les fouilles dans le prolongement de la rangée nord-sud des piédestaux. Au moment de l'arrêt du travail nous avons atteint cet alignement et descendu au niveau des socles ; mais on ne trouva rien. Là le temple avait été complètement détruit et nous ne trouvions à l'emplacement des socles que quelques talatates bouleversées et des éclats de pierraille.

Déçu de ce côté, je faisais rechercher le prolongement du dallage sous les déblais provenant du creusement du drain. Nous avons alors mis au jour deux bases de colonnes alignées dans la direction est-ouest, mais il est pour le moment, impossible de dire à quoi elles correspondent (pl. VIII).

Les fouilles, arrêtées par l'enquête, ne furent pas reprises en mai. Les crédits qui me restaient n'étaient plus suffisants.

## BLOCS DU MAGASIN SUD

Le magasin sud ayant été débarrassé des pierres d'Aménophis IV-Akhnaton, maintenant rangées et classées sur des murets le long de l'enceinte de l'ouest, nous disposons d'une place suffisante pour entreprendre la restauration des blocs de calcaire, très précieux, qui s'y trouvent depuis Legrain qui les avait trouvés dans la cour de la cachette. L'équipe de Moustafa Chaàlan et de Abd el Hamid Abd er Raïm fut mise là au travail et ce leur fut une occasion de montrer leur habileté et leur savoir-faire.

Il s'agit d'un grand nombre de blocs d'Aménophis I<sup>er</sup>, et de quelques-uns de Sésostri I<sup>er</sup>, de la Reine Hatchepsout et de Thoutmès III, précisément ceux que Madame Pierre Clère a bien voulu se charger de dessiner.

Ceux d'Aménophis I<sup>er</sup> appartiennent à une série de chapelles accolées dont nous avons trouvé de nombreux éléments dans les fondations du III<sup>e</sup> pylône. Nous avons des architraves et des blocs appartenant aux parois latérales et du fond de ces petites chapelles. Presque tous étaient cassés. Sous l'habile et intelligente direction de Moustafa Chaâlan, les monolithes furent reconstitués. On ne se contenta plus d'un simple scellement au mortier de ciment, mais le procédé employé d'une façon générale consista à effectuer un bûchage des faces à raccorder<sup>(1)</sup> pour avoir une épaisseur de mortier suffisante, et à mettre, aux endroits où cela est nécessaire, soit des goujons, soit des agraphes en U, en fer, de 5 mm. ou plus.

Les ouvriers que je viens de nommer ainsi que Saket Guindi, ont été employés également à la restauration des blocs du II<sup>e</sup> pylône quand leur nombre l'exigeait : pendant l'été, la même équipe a repris ce travail.

## TRAVAUX PERSONNELS

Je ne suis pas resté inactif pendant la suspension des travaux.

J'ai tout d'abord effectué un assez grand nombre de dessins destinés à l'ouvrage que j'ai entrepris sur l'*Architecture des Temples Égyptiens*.

J'ai en outre relevé deux éléments d'architecture que je publie aujourd'hui.

### I. UNE CHAPELLE QUI SE TROUVE CONTRE LE MUR DE THOUTMÈS I<sup>er</sup>.

Au sud de la cour comprise entre les cinquième et sixième pylônes.

De cette chapelle, il ne subsiste que le dallage surélevé de 0 m. 89 au-dessus du niveau moyen du sol, sur lequel est dessiné le plan, et

---

<sup>(1)</sup> Voir le détail de cette technique : de Karnak, *Annales du Service des Antiquités*, t. XXXVIII, p. 568, fig. 78.

quelques blocs dont la base d'un pilier osiriaque. J'en donne le plan (fig. 2).

Par rapport à l'axe de la plate-forme, la chapelle est déportée vers l'ouest, ceci pour que sa porte se trouve dans l'axe oblique X-Y des portes A et B. On remarque en effet que sur la paroi de granit C le roi se dirige dans la direction de la flèche et non pas vers l'axe est-ouest du Grand Temple, comme cela aurait été normal. C'est une indication

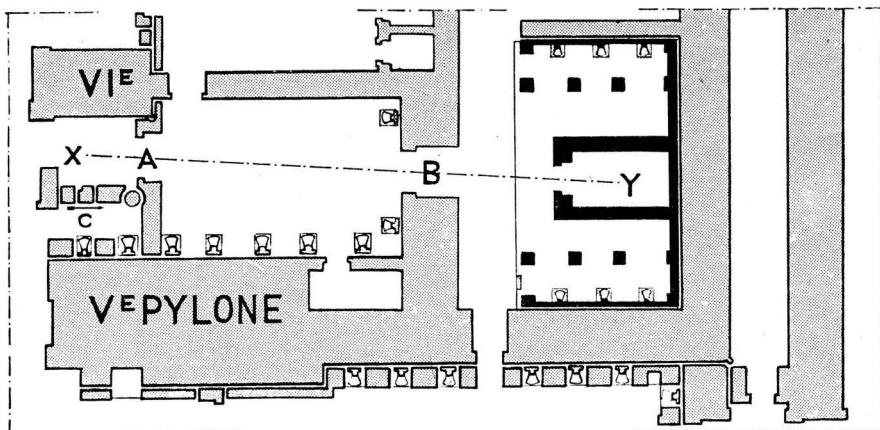


Fig. 2.

qu'à cet endroit, à la suite d'un rituel sur lequel nous avons encore beaucoup à apprendre, le roi quittait la direction du sanctuaire principal pour aller vers cette chapelle, peut-être pour y subir une purification.

La date de ce petit édifice est impossible à fixer exactement : sa construction est postérieure à celle du grand mur de Thoutmès I<sup>er</sup>, elle en est distincte et s'y adosse. La décoration de la paroi C étant de Thoutmès III, elle existait donc de son temps : mais rien n'indique qu'elle n'a pas été construite par Thoutmès I<sup>er</sup> lui-même postérieurement à son grand mur. On sait que ce roi a amené plusieurs modifications et adjonctions à son plan primitif<sup>(1)</sup>.

<sup>(1)</sup> Cf. H. CHEVRIER, *Plan d'ensemble de Karnak, Annales du Service des Antiquités*, t. XXXVI, p. 78 et planche en couleurs.

Sur le plan d'ensemble joint au même article, cette chapelle figure en grisé.



II. SEUILS DE GRANIT DU MOYEN EMPIRE,  
À L'EST DU SANCTUAIRE DE PHILIPPE ARRHIÉE.

Ces trois éléments sont les seuls qui restent en place des constructions de Sésostris I<sup>er</sup>, Saint des Saints et ses dépendances immédiates. Il reste aussi un fragment de montant de porte en granit également. Il semble certain que cette partie, la plus ancienne du Temple d'Amon, a été construite en calcaire, matériau généralement employé à cette époque ; mais les seuils, les montants et probablement les linteaux des portes étaient en granit. Pour le reste, le fait est confirmé par la découverte de nombreux débris de calcaire et par la mise au jour de ce qui reste des fondations, constituées également par des blocs de même nature. Peut-on supposer que cette partie était plus ou moins recouverte d'or ? pour cette raison le granit aurait subi l'épreuve du feu pour recueillir, fondu, le précieux métal.

Sur la face supérieure du seuil est (fig. 3) et du seuil intermédiaire (fig. 4), subsiste le tracé des montants de porte, légèrement en creux sur le premier. Sur ces deux seuils et celui de l'ouest (fig. 5) on voit les rainures qui servaient à la mise en place des vantaux. Le seuil intermédiaire présente en plus l'emplacement d'un tourillon ou plus exactement de sa crapaudine. J'avoue ne pas voir l'utilisation de ce pivot : un verrou vertical ne me paraît pas probable, il aurait été trop près du pivot de la porte, ici à un seul vantail.

Les seuils intermédiaire et de l'ouest présentent des amorces de fissures chevauchées par des emplacements de queues-d'aronde : le premier, un sur la face ouest, l'autre, deux sous la face inférieure. Là, comme presque partout ailleurs, l'utilité de ces queues-d'aronde est problématique : il semble certain que les fissures ne se sont pas aggravées depuis le moment où les queues-d'aronde ont disparu. On sait que le socle de l'obélisque de Louxor présente une queue-d'aronde semblable.

Une chose paraît certaine : la présence d'objets précieux sous ses socles. En effet, les fondations ont été visitées, les pierres du centre enlevées, et ce travail difficile n'aurait pas été exécuté par des gens doutant de son résultat. Sous cette partie la plus sainte du temple des

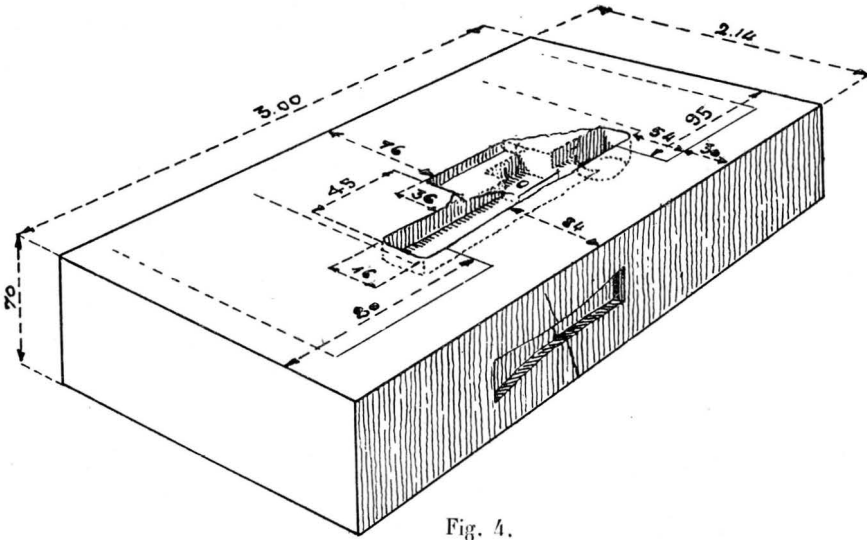


Fig. 4.

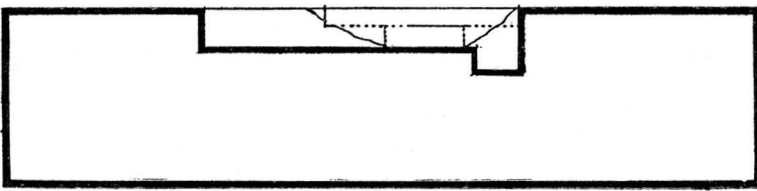


Fig. 4 bis. Seuil intermédiaire.

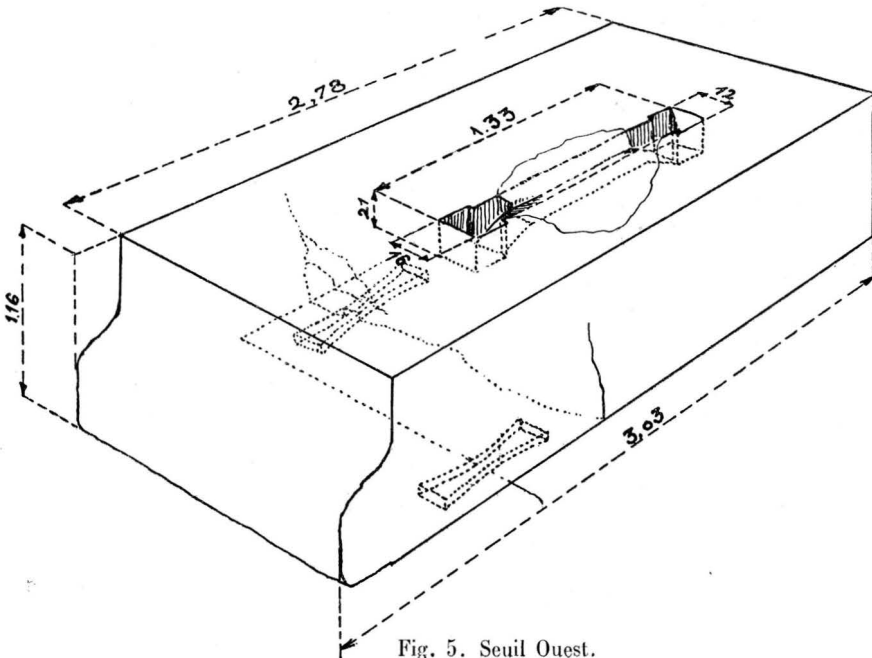


Fig. 5. Seuil Ouest.

objets d'or devaient avoir été déposés dont le souvenir s'est transmis à travers les siècles. Inutile de dire que nous n'avons rien trouvé, sauf un fragment de statue (coude et partie de l'avant-bras) en granit noir, sous le seuil intermédiaire.

#### TEMPLE DE PTAH

J'ai fait également cette année le relevé du Temple de Ptah, complet au point de vue architectural, plan, coupes et élévations, ainsi que deux coupes partielles, à plus grande échelle, l'une dans l'axe du temple, l'autre, transversale, du pylône (pl. IX à XI).

Dans l'état actuel, on distingue deux parties bien distinctes dans ce petit ensemble, le temple proprement dit et la série de portes qui y conduisent.

Le temple lui-même a été modifié à l'époque ptolémaïque : les trois sanctuaires et le portique à colonnes proto-doriques datent de Thoutmès III. Le pylône et les murs latéraux portent une décoration ptolémaïque. Il existe une solution de continuité entre ces murs et le pylône, de même qu'il en existe une entre les ailes du pylône et la porte.

Sans entrer dans une description qu'il faudra reprendre complètement avec la publication des textes, je dois signaler une particularité technique. La première porte, la troisième et le kiosque sont construits en assises régulières, à joints horizontaux. Les deux autres portes sont construites en assises de différentes hauteurs, les joints horizontaux étant rompus par des ressauts, comme dans toutes les constructions antérieures à Nectanébo.

Autre particularité de ces portes : l'axe de la première, seul, correspond à l'axe de la porte du pylône et à celui de la porte du sanctuaire central. Les autres axes sont légèrement déportés vers le sud et ne présentent pas un parallélisme absolu avec l'axe principal.

L'étude complète au point de vue architecture et technique paraîtra dans mon ouvrage sur l'Architecture. Je ne donne ici que les observations les plus importantes. Il y a en outre à signaler les deux pièces comprises dans le pylône, une dans chaque aile : elles devaient servir de dépôt pour le mobilier et les accessoires nécessaires au culte (tables



d'offrandes, vases, etc.). Celle du sud s'ouvre vers l'extérieur ainsi que sur la cour, l'autre ne s'ouvre que sur la cour. Le plafond de cette dernière présente une particularité intéressante : il est constitué en partie par le rampant et le palier de l'escalier. Ce dernier, ainsi que les dalles portant deux marches, repose sur des pierres encastrées dans les murs latéraux, dont une extrémité, formant console ou « corbeau », dépasse à l'intérieur de la pièce.

Je dois remercier ici Monsieur Thierry Sainseaulieu, élève à l'École des Beaux-Arts de Paris, qui m'a apporté son aide précieuse pour exécuter le relevé de ce temple.

### CONCLUSION

Notre saison de fouilles a été fâcheusement interrompue par une enquête. Le travail en a pâti, mes ouvriers, déjà pauvres, ont été durement touchés. Néanmoins, en quatre mois, les résultats que nous avons obtenus ne manquent pas d'intérêt et ils permettront de commencer la campagne prochaine dans des conditions satisfaisantes.

Madame Pierre Clère a bien voulu continuer de faire les calques grandeur des blocs de calcaire du magasin sud ; j'en ai exécuté les dessins à l'encre : je les publierai prochainement avec les précédents.

Un assistant égyptien m'a été adjoint, l'ingénieur Ahmed Loutfi qui a été également chargé de la besogne administrative. Les quelques semaines que nous avons travaillé ensemble m'ont permis d'espérer avoir en lui un excellent collaborateur permanent.

Henri CHEVRIER.

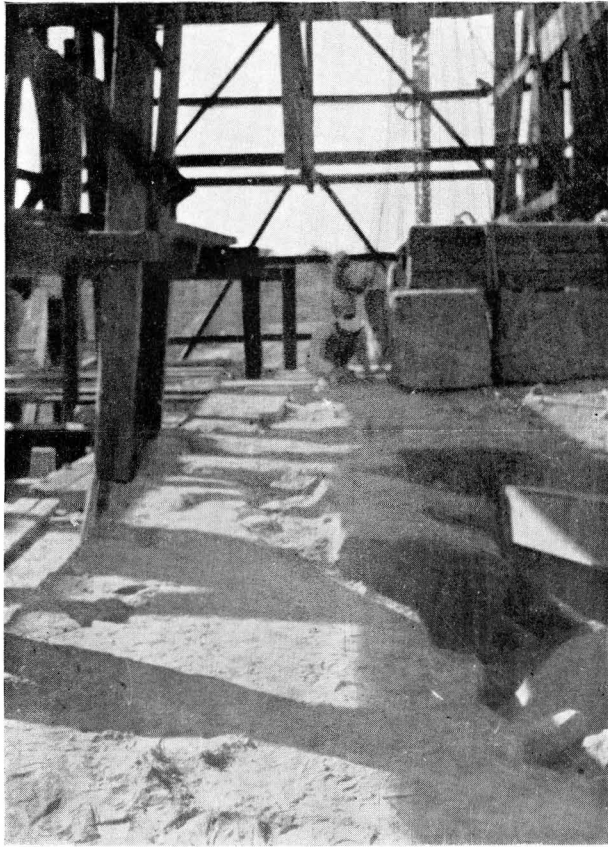
Le Caire, 23 juin 1953.



A. Détail montrant les mains du nègre prises dans le corps des lions.



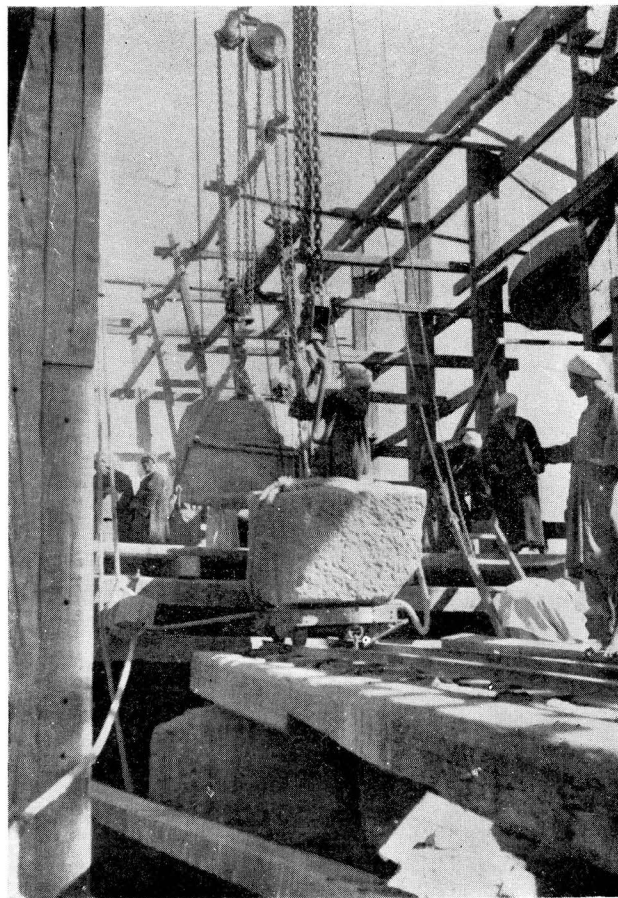
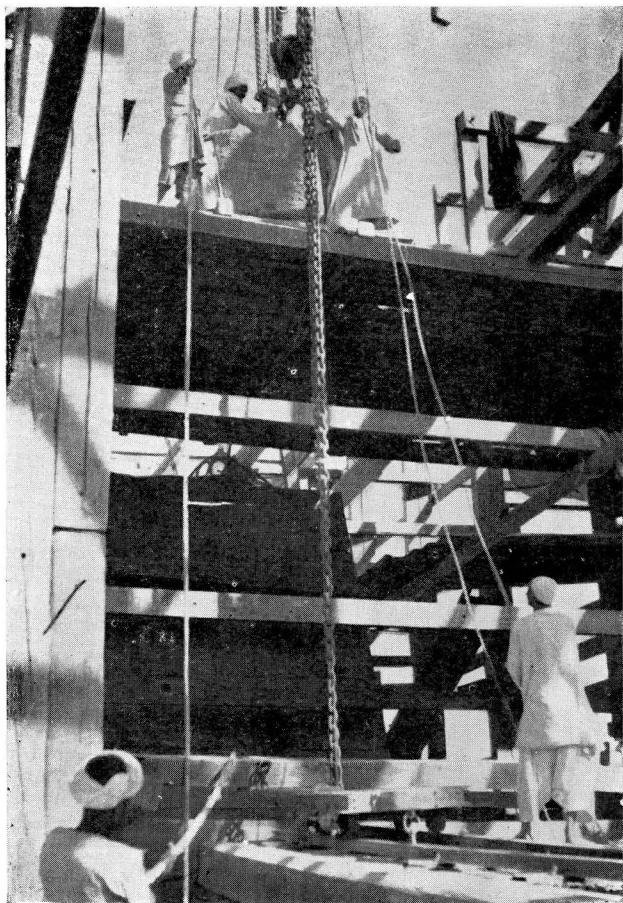
B. Le bloc aux prisonniers nègres.



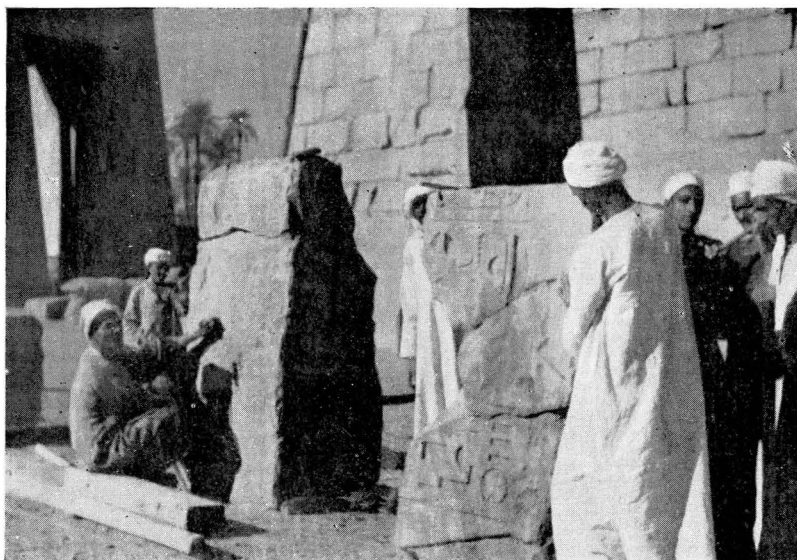
A. Niveau supérieur de la V<sup>e</sup> assise en comptant par le haut du pylône.



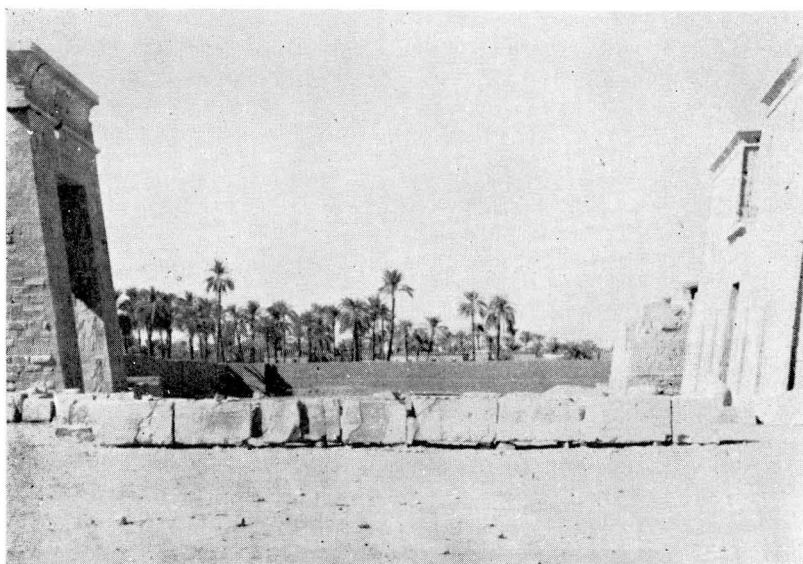
B. Transbordement d'un bloc du pont roulant (1) au palan fixe (2).



Descente d'un bloc le 9 et le 30 décembre.

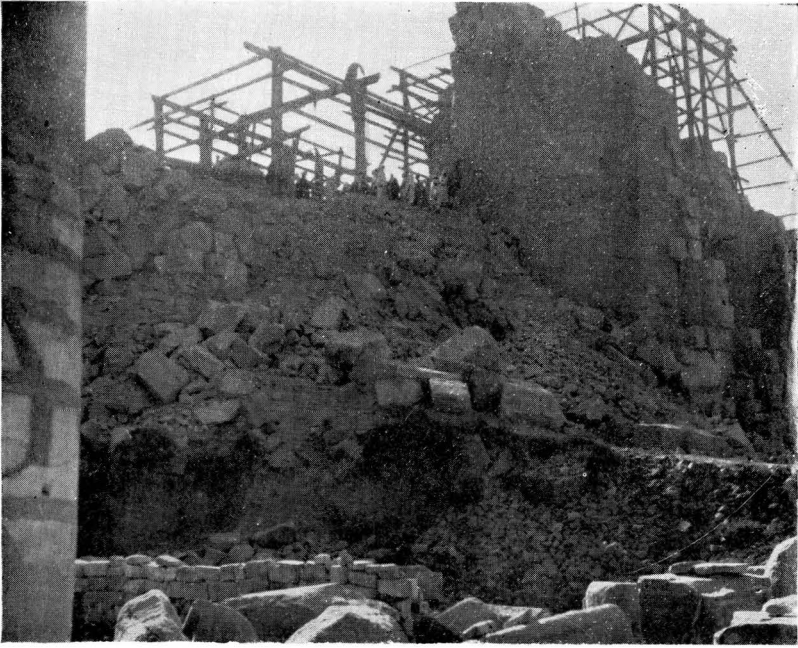


A. L'atelier de réparation des blocs du II<sup>e</sup> pylône, au travail.

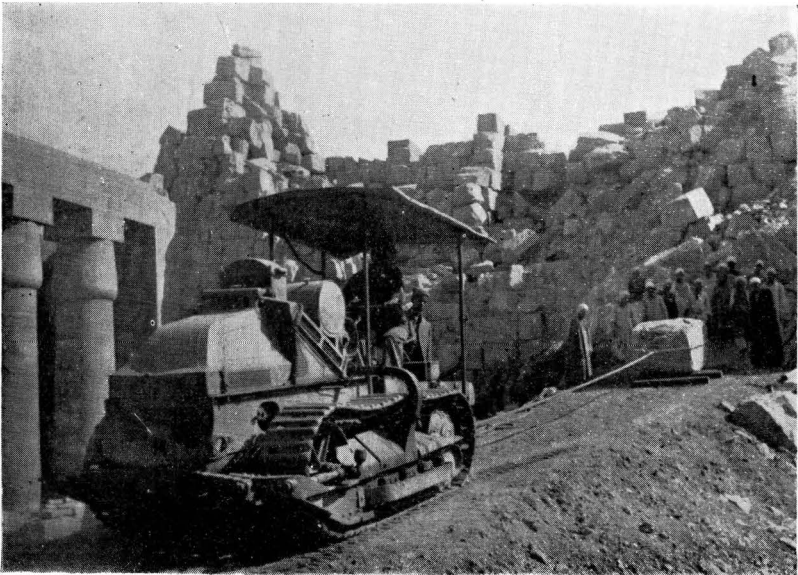


B. Une des assises rangée dans l'ordre des pierres.

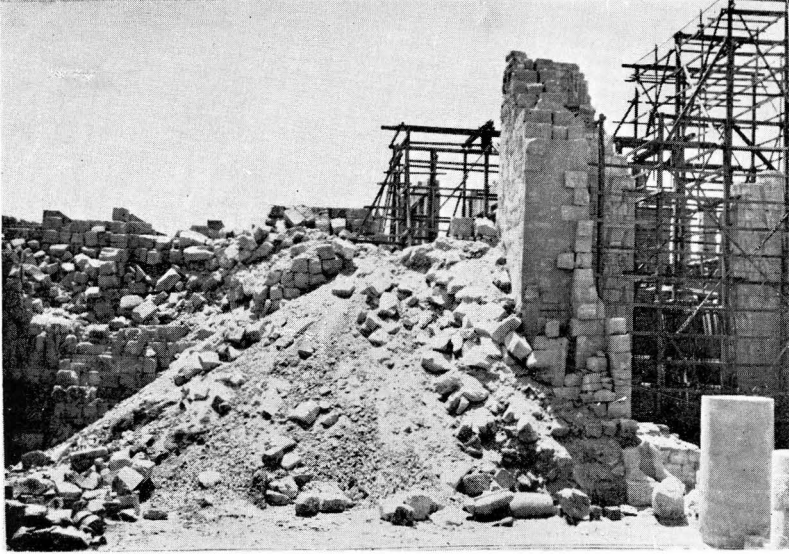




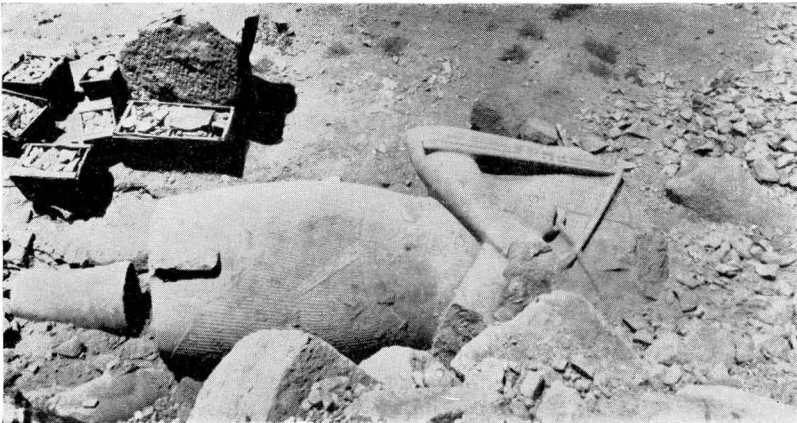
A. II° pylône : éboulis dans la grande cour et allongement de l'échafaudage.



B. Descente d'un bloc.



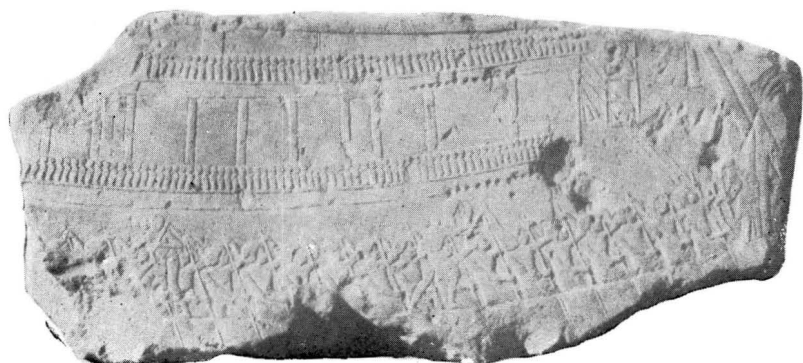
A. Etat de la face antérieure de l'aile Nord du II<sup>e</sup> pylône en fin de campagne  
Le fragment du colosse de Pinodjem est en place.



B. Les fragments du colosse de Pinodjem.



A. Détail du bloc ci-dessous.

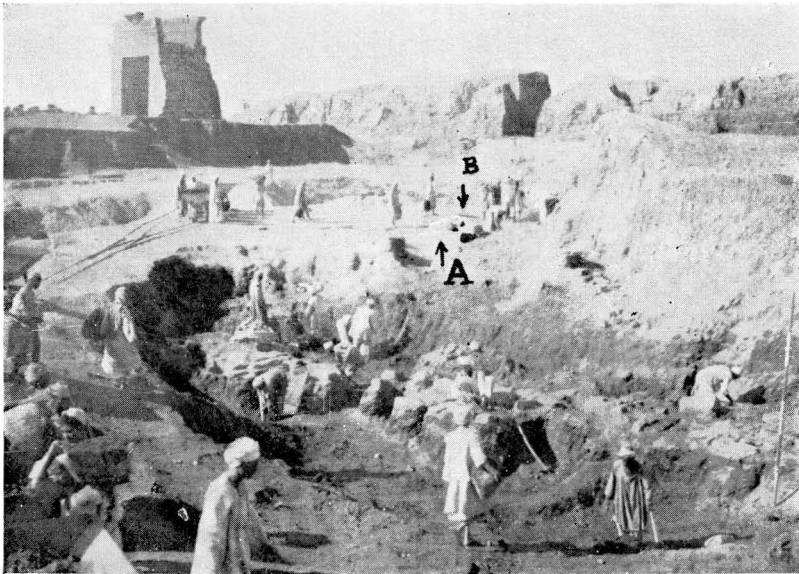


B. Le bloc au prisonnier encagé.

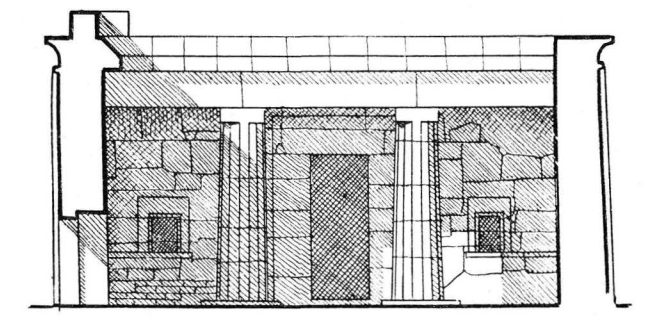
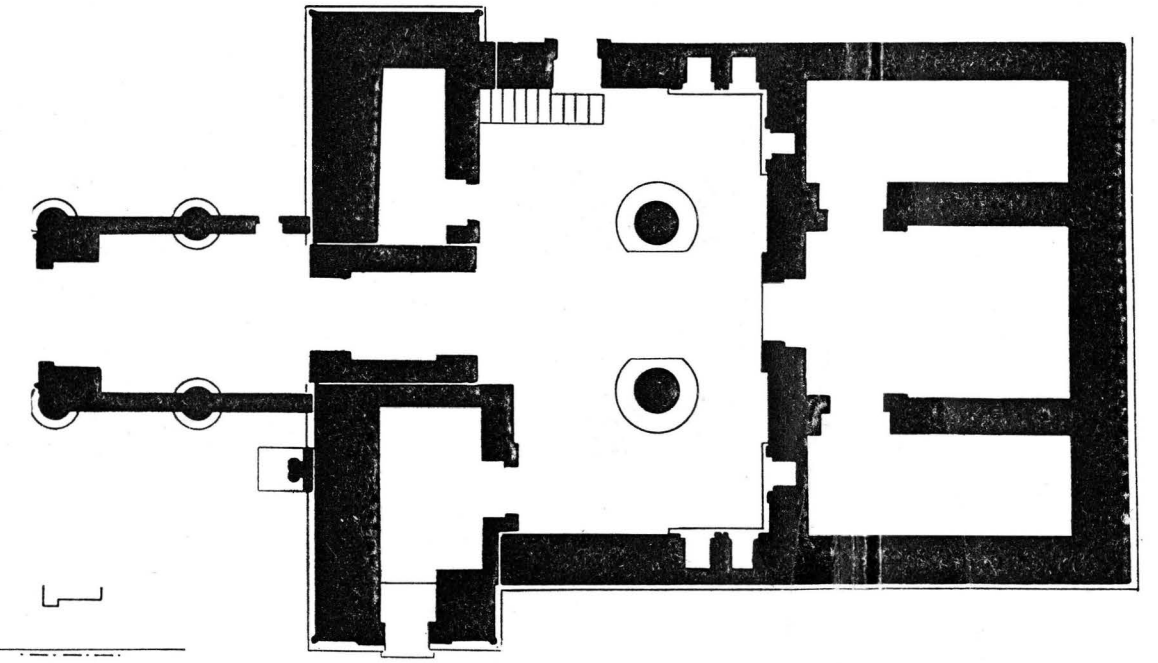
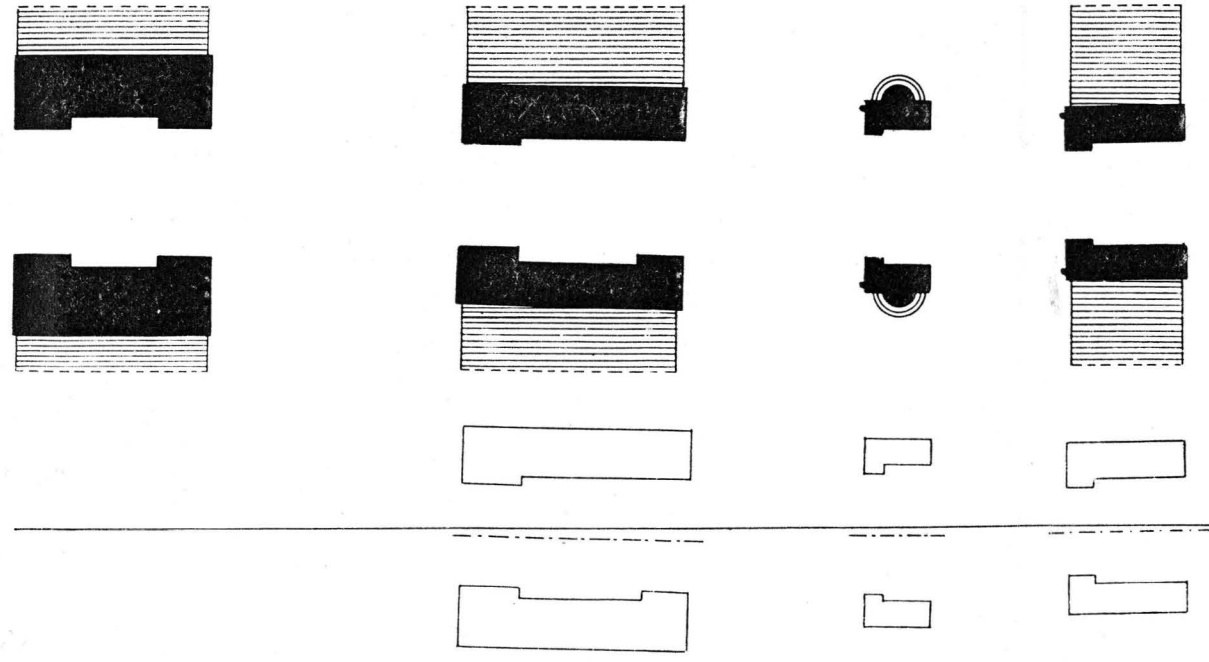
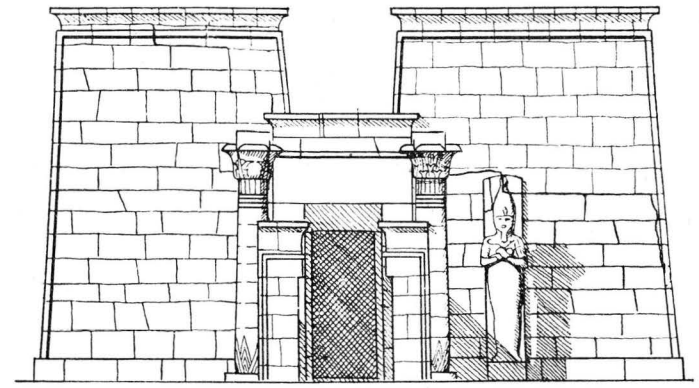
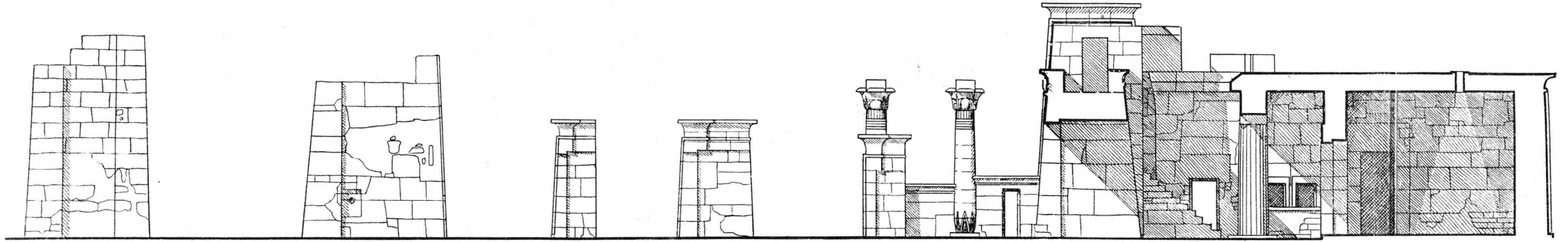
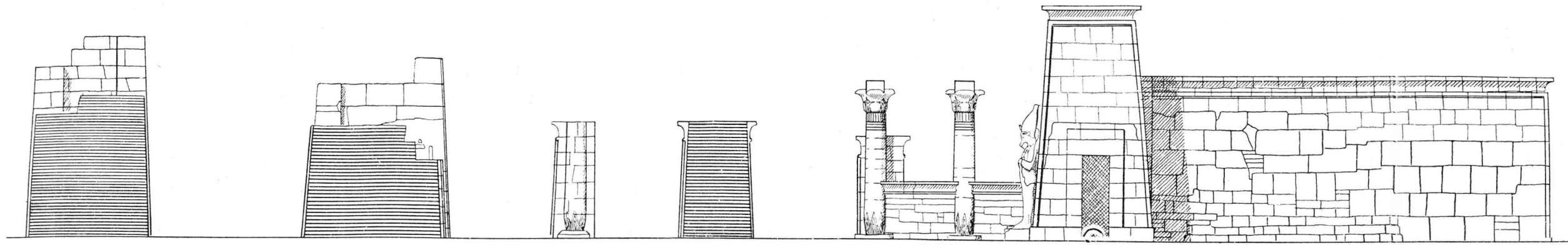


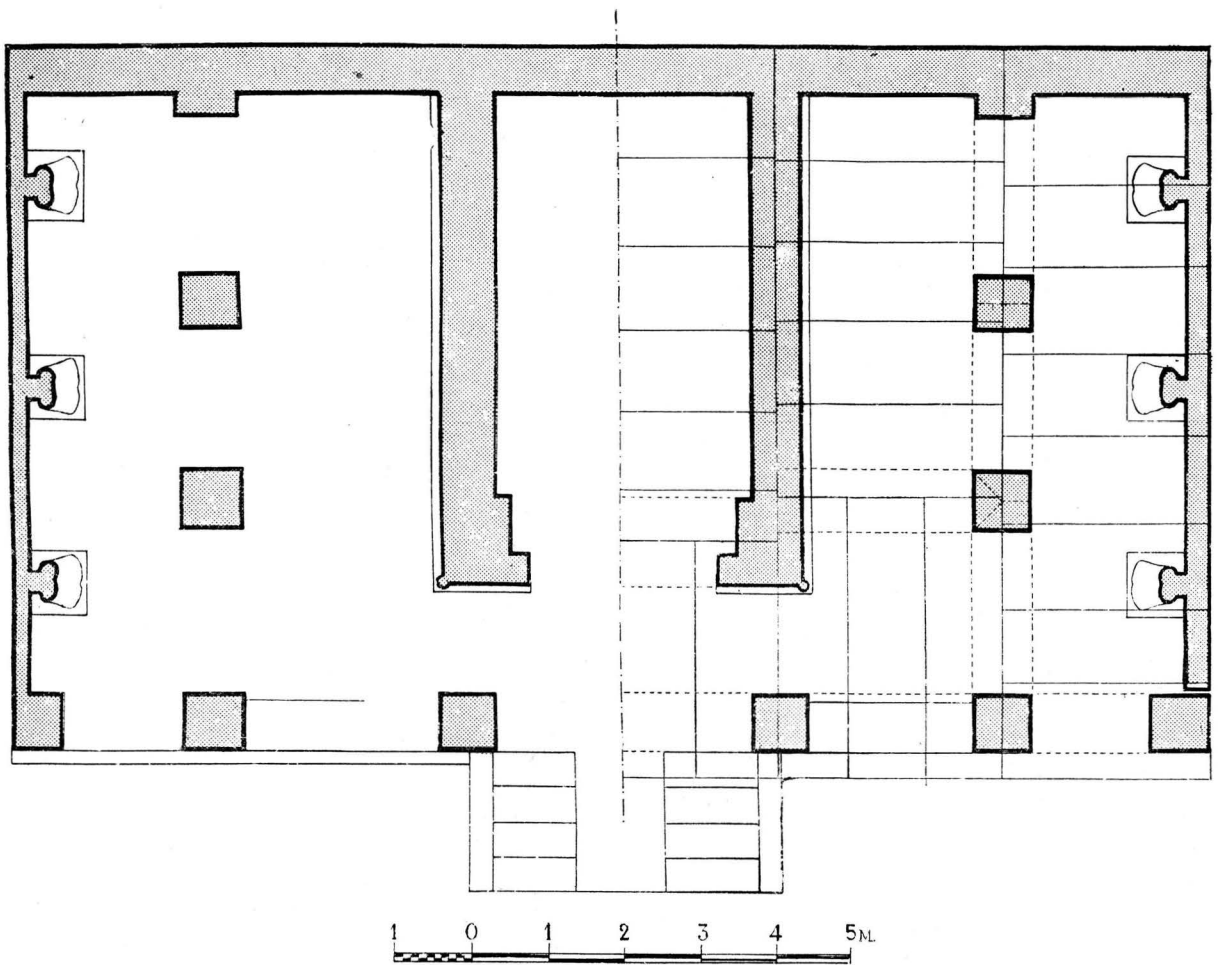


A. Vue générale.

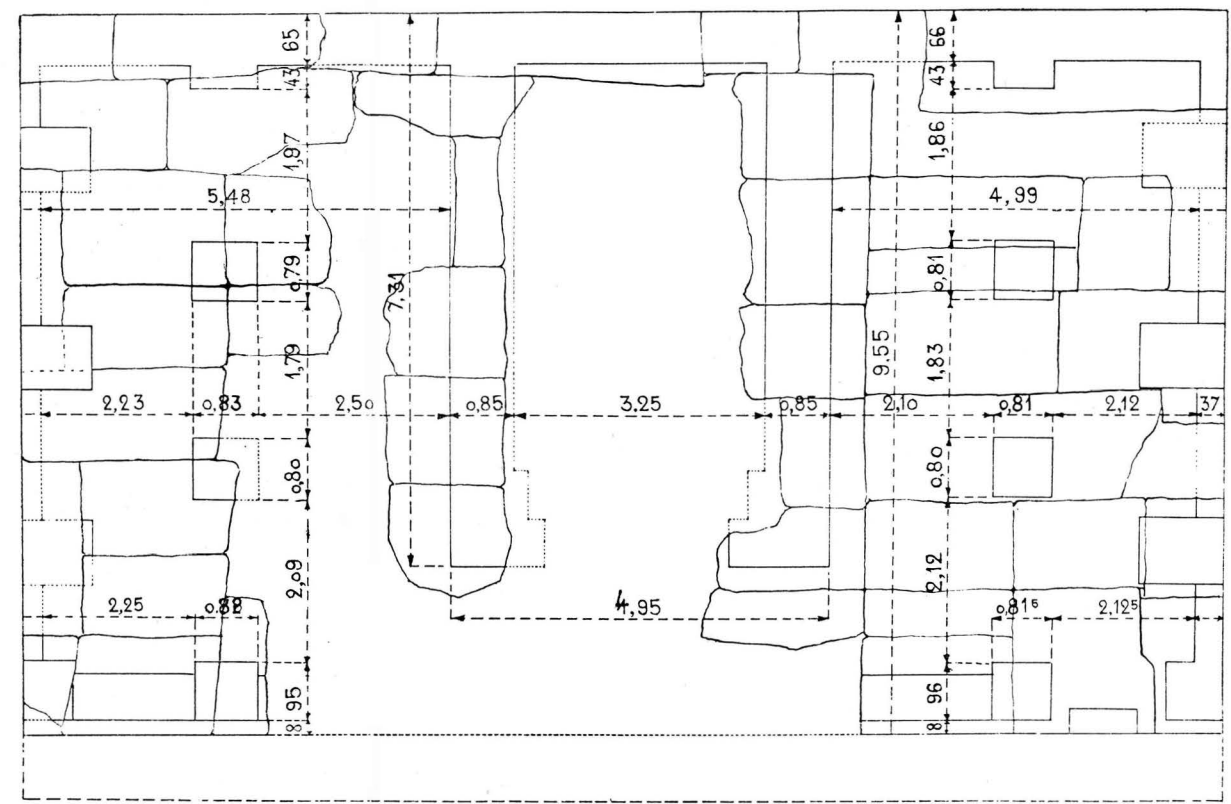


B. Fouilles du temple d'Aménophis IV-Akhnaton : (A) et (B) indiquent les bases de colonnes. Au premier plan, débris des fondations des piliers.

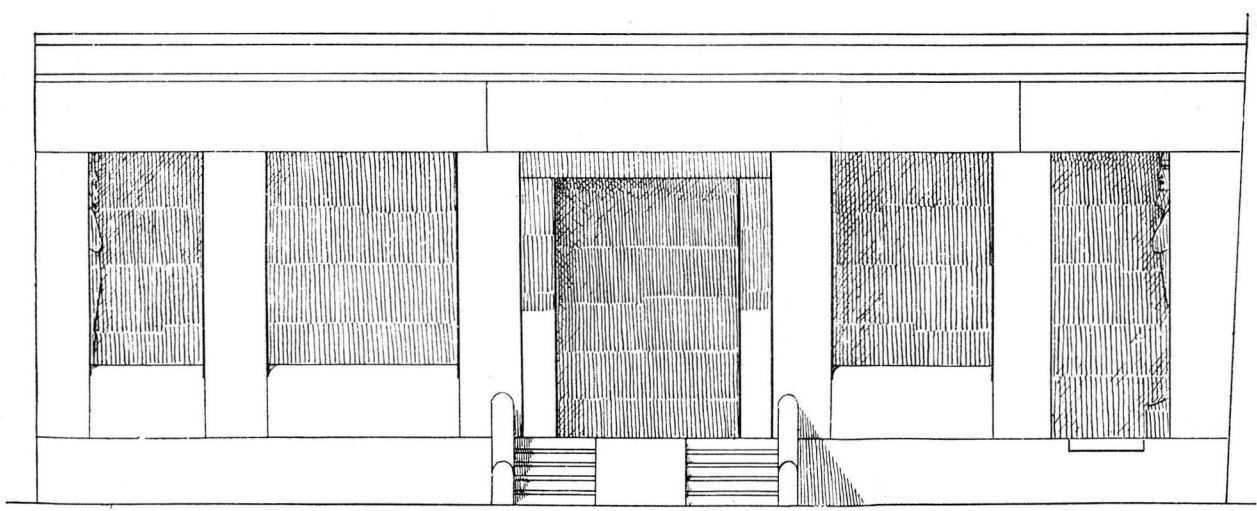




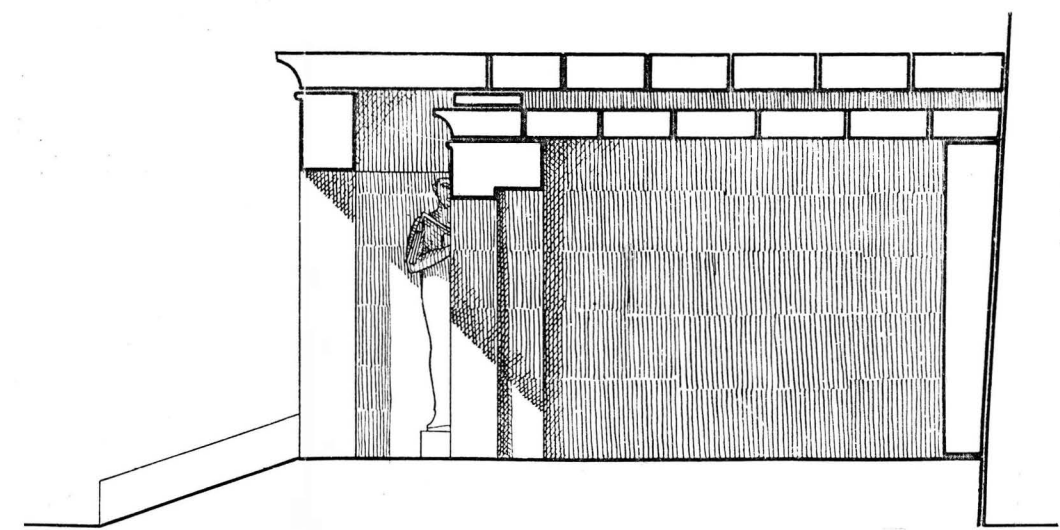
A



B



C



D

A. Plan restitué et demi-plan de couverture.

B. Plan tracé sur le dallage.

C. Façade restituée.

D. Coupe restituée.



